Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 608

Rubrik: Point de vue

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POINT DE VUE

Ecoles de journalisme: subventions en vue

Dix journalistes viennent d'obtenir leur diplôme. C'est un événement dans notre pays qui ne connaît pas de véritable formation institutionnalisée de journalistes.

Ce diplôme professionnel n'a pourtant rien d'officiel: il est signé par une des grandes entreprises de presse, Jean Frey SA. Il y a un an, 250 demandes d'admission à cette «école de journalisme» avaient été enregistrées! Dix candidats avaient été sélectionnés selon les critères de l'employeur. Ils viennent de terminer leur formation.

Ringier avait ouvert la voie à l'école Frey. Les grands quotidiens alémaniques organisent également une formation interne de leurs journalistes. Enfin, quelques petits journaux envoient leurs stagiaires chez Ringier.

En Suisse romande seulement une formation professionnelle commune est organisée, par une Commission mixte d'éditeurs et de journalistes (au Tessin, sous la houlette gouvernementale, un premier cours de journalisme a été organisé en 1981 — contributions de l'Association des journalistes tessinois, de l'Association suisse des éditeurs de journaux et de la Radio-TV suisse italienne).

L'évolution est à la fois réjouissante et inquiétante: quelques grands éditeurs de journaux assurent une formation sérieuse aux jeunes journalistes et contribuent ainsi à consolider la réputation de la profession. Inquiétante parce que cette formation augmente encore le pouvoir des grands oligopoles de la presse: Ringier et Frey fabriquent des journalistes pour leurs produits, et ceux qui partent ailleurs porteront l'empreinte de leur maître d'apprentissage. Les rapports de domination se renforceront sur ce plan aussi.

Mais voilà que, dans les coulisses, des techniciens s'affairent pour préparer des projets de formation. Discrètement, à l'abri de toute publicité. Chaque groupe s'efforce d'avancer l'autre et d'occuper le terrain avant qu'un concurrent n'arrive.

Projet numéro 1. Il émane d'un groupe de la SSR tessinoise. L'idée de ce projet est de créer une école des mass médias installée au Tessin. On peut imaginer que beaucoup de journalistes ne refuseraient pas une formation dans ce beau canton réputé pour la sympathie et l'honnêteté de ses journalistes, loin des grands centres de décision. Mais le directeur général de la SSR est opposé à ce projet. Il est donc déjà enterré.

Projet numéro 2. Il s'agit d'une étude du professeur Florian Fleck, directeur de l'Institut des communications sociales de l'Université de Fribourg. M. Fleck a été chargé par M. Schürmann d'élaborer un projet de formation des journalistes pour toute la Suisse. Le centre d'enseignement devrait se situer à Fribourg ou à Berne. Mais M. Fleck est assez réaliste: «Je ne crois pas à un seul centre de formation centralisé.» Quant à M. Schürmann, il rêve d'un institut de formation «postgradué».

Projet numéro 3. Un institut dans le canton de Lucerne. Le projet est élaboré par un groupe de travail soutenu par des éditeurs de journaux, d'anciens journalistes travaillant dans les relations publiques, de la SSR, de milieux économiques et politiques lucernois.

PARTICIPATION: CONNAIS PAS!

Toutes ces informations n'auraient pas dû vous être communiquées, mais des fuites se sont produites; le *Tages Anzeiger* et la *Basler Zeitung* ont alors levé un coin du voile. La Fédération suisse des journalistes s'est étonnée de ne pas avoir été mise au courant de ces projets. On se méfie surtout du projet «Meggenhorn» (projet 3): Meggen est une commune de la banlieue de Lucerne, connue pour ses millionnaires; Meggen est également le domicile de Ringier SA...

Les promoteurs des projets n'ont pas voulu consulter les associations de journalistes par crainte de voir le problème «politisé». Mais les deux groupes se sont maintenant rapprochés et s'acheminent ensemble vers un projet 4!

Pourquoi cette agitation soudaine autour de la formation des journalistes? On peut avancer plusieurs hypothèses:

1. Le problème de la formation préoccupe les gens de la presse depuis des années. Aucune solution intermédiaire n'a donné satisfaction. En 1972, M. Schürmann avait déjà fait des propositions pour que la Confédération encourage la formation de base et complémentaire des journalistes par des subventions; propositions reprises par la commission d'experts chargée de préparer la révision de l'article 55 de la Constitution fédérale, en 1975. Rien n'a été fait à ce niveau.
2. Les grandes entreprises de presse alémanique ont commencé, depuis 1973, à créer leur propre école de journalisme. Avec un certain succès qui les encourage à aller plus loin aujourd'hui.
3. Ni les éditeurs de journaux, ni les associations professionnelles ne disposent de moyens financiers suffisants pour créer une véritable formation commune. Les seuls grands financiers possibles pour une telle entreprise seraient la SSR et Ringier. Alors? Les deux ont un projet en route, la SSR parce qu'elle en ressent le besoin, Ringier pour renforcer sa position sur le terrain.
4. Le rapport de la Commission fédérale pour une conception globale des médias devrait paraître prochainement. Il contiendra des recommandations à propos de la formation des journalistes et de son subventionnement. Par conséquent, il faudra être prêt pour toucher sa part du gâteau des subventions fédérales.

La formation des journalistes?

Eh bien, qu'ils se réjouissent, on y pense! *D'autres* s'en préoccupent et ils y mettront les moyens nécessaires pour leur dire ce qu'il faut faire. Pour le moment, ils n'ont pas besoin de la collaboration des journalistes. Ni de leur avis. La participation, ce sera pour après-demain. **Ernest Bollinger**